

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DE LA SANTE ET DES  
AFFAIRES SOCIALES

DIRECTION GENERALE A LA  
SANTE PUBLIQUE

RECTIFICATIF  
N° 80/059 /MSASA/SGSP/DSAF/SP/G1  
au Décret n° 78/662/MSAS/SGSP/G1-3  
du 28.10.78 portant promotion au titre  
de l'année 1977 des fonctionnaires  
des Cadres de la Catégorie A Hiérar-  
chie 1 des Services Sociaux (Santé  
Publique) en ce qui concerne Monsieur  
BOURAMOUE Christophe, Médecin

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

✓ VISAS :

D.F.P.

AU LIEU DE :

A) - MEDECINS

AU 7ème échelon

Mr. - BOURAMOUE Christophe, p.c. du 26.6.77 - Hôp. Gén. B/ville

D.B.

L I R E :

A) - MEDECINS

Au 8ème échelon

Mr. - BOURAMOUE Christophe, p.c. du 26.4.77 - Hôp. Gén. B/ville

.C.F.

Le Reste sans changement

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement

Le Ministre de la Santé et des  
Affaires Sociales

Brazzaville, le 4 FEVRIER 1980

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Pierrre Damien BOUSSOUKOU-BOUMBA

Le Ministre des Finances

Le Ministre du Travail et de la Justice  
Garde des Sceaux,

H. ROPES.-

V. TAMBA-TAMBA.-

AMPLIATIONS:

JORPC. .... 1  
DFP ..... 1  
Minifinances ..... 1  
D.B. .... 3  
D.C.F. .... 1

-Minisante ..... 1  
-Dir. Gén. Santé .. 5  
-Hôp. Gén. B/ville 2  
-Intéressé ..... 1  
-SGCM/BC ..... 3